

Imputation à l'amiante des cancers des ovaires et du larynx pour les agents du Tripode Beaulieu à Nantes : une avancée historique !



Ces cancers sont reconnus par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) comme imputables à une exposition à l'amiante depuis 2009.

Pourtant, la France refuse toujours d'inclure ces cancers dans les tableaux de reconnaissance des maladies professionnelles de l'amiante.

Une première brèche avait été ouverte en début 2014 pour une salariée dans les Ardennes, par décision individuelle.

Les ministres de Bercy, Messieurs Sapin et Eckert viennent de prendre une décision d'imputabilité au service de ces deux cancers hors tableau pour des agents de l'Insee, des Finances Publiques et du Ministère des Affaires Etrangères ayant été exposés à l'amiante dans la tour Tripode à Nantes entre 1972 et 1993(*).

Cette décision intervient à la suite d'un long combat de plus de deux ans de l'intersyndicale « amiante du Tripode » aux côtés d'un agent des Finances Publiques, qui vient de décéder quelques jours après la reconnaissance de sa maladie.

La CGT Fonction publique souhaite que cette décision positive pour les agents du Tripode fasse jurisprudence pour toutes et tous les agents exposés à l'amiante, que ce soit dans la fonction publique de l'Etat, la Territoriale et l'Hospitalière. Le Ministère de la Fonction Publique a communiqué une soit disant égalité que nous avons dénoncé dans notre communiqué du 28 novembre, Mme Lebranchu, saisissez l'occasion d'être à la pointe du combat contre cette arme de destruction massive qu'est l'amiante!

Au-delà, au côté des associations de victimes, la CGT Fonction Publique demande que les cancers du larynx et des ovaires soient enfin intégrés aux tableaux de maladies professionnelles pour toutes et tous les salariés du public comme du privé exposés à l'amiante et qui font face à ces deux maladies.

Une telle reconnaissance serait légitime et confirmerait la volonté sincère du gouvernement de veiller à la santé des fonctionnaires dont il a la responsabilité.

Montreuil, le 15 janvier 2015